

Promouvoir la persévérance
et la réussite scolaires
au sein d'une communauté

Sainte-Persévère, une communauté qui réussit!



Promouvoir la persévérance et la réussite scolaires au sein d'une communauté

Sainte-Persévère, une communauté qui réussit!

Ce dépliant s'inspire du document « Promouvoir la persévérance et la réussite scolaires au sein d'une communauté: argumentaire et guide pratique ». L'information mise en relief s'appuie sur des études ou des données sur la région de l'Estrie.

Voici la petite histoire de Sainte-Persévère, une communauté engagée dans la persévérance et la réussite de ses jeunes.

À l'instar de la mobilisation régionale et sous l'initiative du maire Robert Roy, accompagné par un comité d'actions

En 2006-2007, la région de l'Estrie affiche un taux de décrochage scolaire élevé (33 %): la 14^e sur 17 régions.

locales, la communauté de Sainte-Persévère, a pris le tournant de la lutte au décrochage scolaire. Ces derniers ont, dans un premier temps, sensibilisé les

citoyens sur le taux alarmant de décrochage scolaire de leur localité. Ils ont aussi décidé collectivement des actions à entreprendre.

Les éléments suivants ont alors guidé leurs actions :

- « L'investissement dans le capital humain, comme l'éducation et le perfectionnement des compétences, a une incidence trois fois plus importante sur la croissance économique à long terme que l'investissement dans le capital physique ».¹
- Des études récentes de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) montrent que les pays qui ont investi le plus en éducation et dans la formation des travailleurs ont atteint des taux plus élevés de création d'emplois et de croissance économique.

- Le décrochage scolaire entraîne de **lourdes conséquences** aux plans personnel et économique pour les jeunes (troubles du comportement, délinquance, dépression, grandes difficultés à s'insérer dans le monde du travail, taux de chômage très élevé, etc.) de même que pour leur famille ainsi que pour toute la communauté.

Les actions entreprises au cours des dernières années à Sainte-Persévère ont permis :

L'assurance d'une relève forte

Les initiatives diversifiées et combinées aux efforts continus du maire, des membres du comité d'action locale, d'entrepreneurs de la place, ont permis d'assurer la relève tant en main-d'œuvre qu'en bénévoles engagés.



¹ Statistique Canada, Le quotidien, 22 juin 2004.

En effet, en plus de créer un impact direct sur la prospérité et la productivité des entreprises de Sainte-Persévère, la réduction du nombre de jeunes occasionne un déséquilibre démographique au sein de la population et représente une réelle menace pour le recrutement des employés et de la relève dans les entreprises ainsi que dans plusieurs secteurs d'activités (services, commerces, industries, etc.).

L'intégration durable à l'emploi

Les employeurs de Sainte-Persévère ont choisi de ne plus embaucher de jeunes sans diplôme, ni qualification. De même, plusieurs ont mis en place des programmes de formation en cours d'emploi permettant à la main-d'œuvre non spécialisée en place de se former et surtout, d'occuper les emplois qui requièrent des compétences de niveau intermédiaire et technique.

Il est prévu qu'entre 2008 et 2011, l'Estrie aura besoin de main-d'œuvre qualifiée : 26 000 postes à combler (dus aux départs à la retraite, à la création d'emplois et aux déplacements professionnels).

Il est nécessaire d'assurer un juste équilibre entre les besoins immédiats des emplois demandant peu de qualifications spécifiques et la formation d'une relève qualifiée pour les besoins de demain. Cette situation peut être un frein à l'expansion des entreprises.

Face à l'évolution constante de la technologie, deux postes sur trois requièrent des compétences de niveaux intermédiaire et technique.

La conciliation entre les études et le travail

Comme le travail d'aujourd'hui a un impact sur celui de demain, les jeunes de Sainte-Persévère qui travaillent pendant leurs études bénéficient d'un programme de conciliation études-travail qui prévoit un horaire adapté et souple ainsi qu'un nombre d'heures raisonnable. Ce programme a été implanté avec quelques incitatifs intéressants tels que des bourses lors de l'obtention du diplôme ou d'une qualification et une contribution pour l'achat du matériel scolaire.

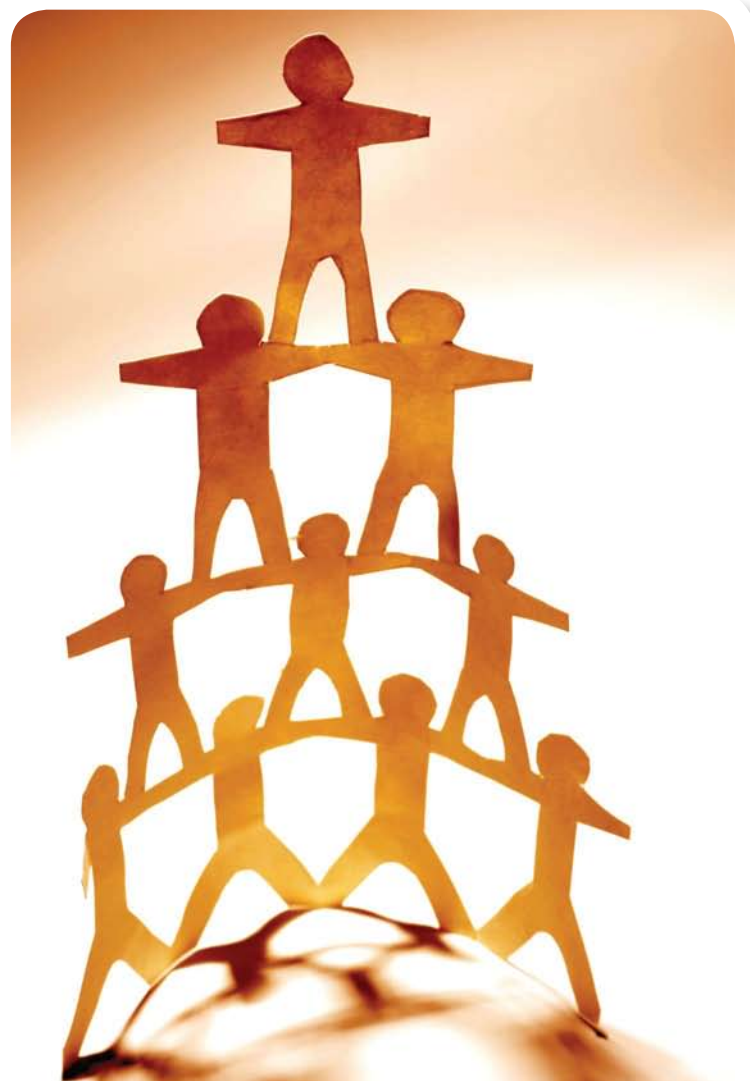
Un lien continu entre le milieu d'origine et les jeunes

Afin de conserver les liens avec les jeunes de Sainte-Persévère et maintenir leur intérêt envers leur région d'origine, la municipalité a créé des opportunités pour les jeunes

diplômés. L'envoi du bulletin municipal faisant la promotion des atouts de la localité, le développement de collaborations avec les municipalités avoisinantes afin de maintenir une offre de services diversifiée pour l'accessibilité des logements, de l'Internet haute vitesse et des services de loisirs en sont de bons exemples.

Une expérience de travail en cours d'études, permet souvent à l'étudiant d'accroître sa connaissance du marché du travail, de mieux s'y préparer, de tisser un réseau de contacts et de fixer son orientation professionnelle.

Par contre, le marché du travail peut produire l'effet contraire. Il a été démontré que lorsque des employeurs imposent un trop grand nombre d'heures aux étudiants (entre autres, plus de 15 heures pour ceux du secondaire) ou qu'ils offrent un emploi à un stagiaire sans qu'il ait d'abord obtenu son diplôme, ces situations peuvent nuire grandement aux études et à l'obtention du diplôme.



Des infrastructures de loisirs de qualité

Une corvée annuelle organisée par le sous-comité « Tous participant » a permis de compléter les infrastructures de loisirs et par la suite, de les maintenir. Ce développement s'est fait en collaboration avec l'école permettant ainsi la tenue d'activités parascolaires tout au long l'année pour les jeunes de Sainte-Persévère.

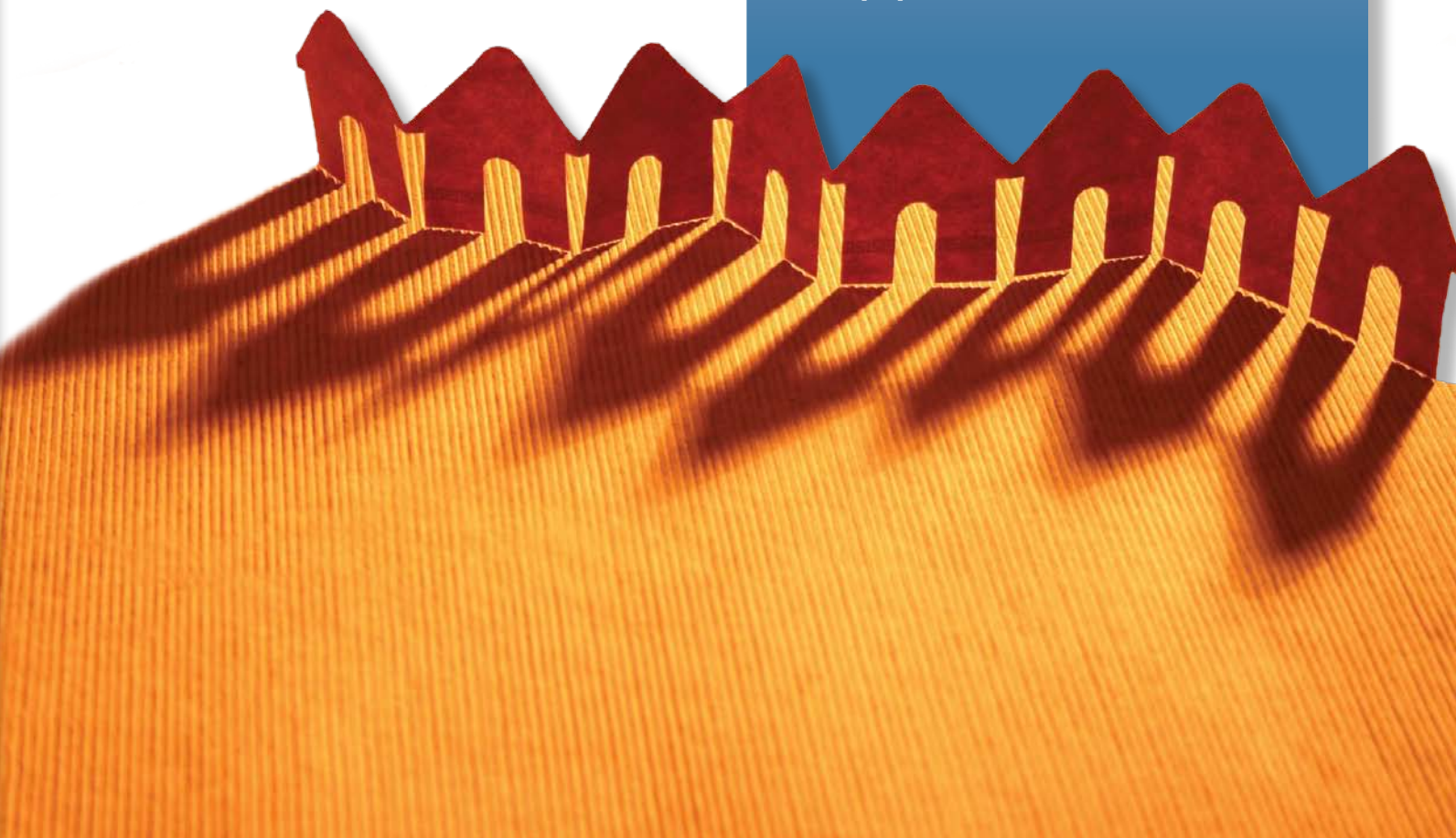
La communauté de Sainte-Persévère est devenue un réel exemple d'occupation dynamique du territoire par une relève diplômée et qualifiée, parce qu'elle :

- a misé sur l'accroissement du bien-être de ses résidants;
- a compris qu'un village qui cesse de se développer se dépeuple inévitablement;
- a mis en toile de fond de l'ensemble de ses actions « l'importance de la diplomation et de la qualification des jeunes »;
- a compris que son développement socioéconomique et la qualité de vie de son milieu en dépendaient.

La perception qu'un jeune peut entretenir de son milieu peut influencer son désir de demeurer en région ou de revenir s'y installer une fois ses études postsecondaires complétées.

Peu ou pas d'accès aux ressources culturelles et de loisirs organisés constitue un facteur associé au décrochage.

À vous d'imaginer « l'histoire inverse » pour les communautés qui n'auront pas posé d'actions au regard de la persévérance et la réussite scolaires, qui n'auront pas cru dans l'importance d'investir dans leur jeunesse pour l'avenir de leur population...



La mise en œuvre d'actions dans les communautés

Une démarche en quatre étapes est proposée et peut être adaptée en fonction des particularités de chaque communauté.

1 Identification

- Porteur du dossier
- Comité d'action locale

2 Cueillette d'information

- État de situation du décrochage scolaire
- Inventaire des facteurs de risque et des services offerts

3 Sensibilisation

- Leaders de la communauté
- Population

4 Planification et mise en œuvre d'actions concertées

- Entente sur vision à moyen et long terme
- Cueillette d'idées de projets, d'actions reliées aux facteurs de prévention du décrochage scolaire
- Identification des partenaires et définition des rôles et responsabilités
- Préparation d'un plan de travail
- Réalisation d'actions concertées

1 Étape d'identification

- Identifier un porteur du dossier persévérance et réussite scolaires choisi parmi les membres du conseil municipal ou des conseils municipaux concernés.
- Mettre en place un comité d'action locale composé de divers intervenants du milieu.²

2 Étape de cueillette d'information

- Établir un état de situation du décrochage scolaire dans la communauté et de ses impacts.
- Inventorier les facteurs de risque présents dans la communauté, les activités réalisées et les services offerts, s'il y a lieu.

3 Étape de sensibilisation

- Partager l'état de situation afin de sensibiliser les principaux leaders de la communauté et la population en général à la réalité du décrochage scolaire dans le milieu et de l'importance de la qualification et de la diplomation.

4 Étape de planification et de mise en œuvre d'actions concertées

- Dégager une vision à moyen et long terme de ce que la communauté souhaite comme développement et actions.
- Recueillir les idées de projets et privilégier des actions reliées aux facteurs qui préviennent le décrochage scolaire.
- Identifier les partenaires susceptibles de s'associer et définir les rôles et responsabilités.
- Planifier les actions, la mise en œuvre et travailler en collaboration avec les organismes et organisations du milieu.

² Exemple de composition du comité : un élu, la direction ou un enseignant de l'école, l'organisateur communautaire, un commissaire scolaire, un animateur de la maison de jeunes ou un intervenant du Carrefour jeunesse emploi, quelques résidents, un professionnel d'intervention locale du Projet PRÉE.





Qui peut soutenir les municipalités dans la mobilisation et les actions de leur communauté?

- Les professionnels d'intervention locale du Projet PRÉE attirés à chaque territoire de commission scolaire.
- L'agent de développement rural de votre MRC.
- L'organisateur communautaire du Centre de santé et des services sociaux de votre territoire.
- Tout autre organisme (dont la maison de jeunes ou le Carrefour jeunesse emploi) ou organisations institutionnelle (dont l'école), municipale ou citoyenne.

Voici des suggestions d'activités

- Publier dans le bulletin municipal, sur une base régulière, quelques conseils, trucs, chroniques, capsules, en vue de soutenir et d'encourager la persévérance. Ces communications pourraient s'adresser aux jeunes, aux parents, aux membres de la communauté.
- Mettre en place un groupe d'entraide – mentorat pour les jeunes qui ont des difficultés scolaires. Pourquoi pas dans la salle municipale?
- Lors de la rentrée scolaire, en collaboration avec le milieu des affaires, organiser à l'intention des familles démunies une distribution de sacs d'écoles contenant l'ensemble des effets scolaires demandés selon la liste fournie par l'école.

- Faire paraître des articles dans les médias locaux qui soulignent, par exemple, les bons coups en lien avec la persévérance scolaire des jeunes de la communauté. Pourquoi ne pas combiner ces articles à la *Semaine des municipalités*?
- Manifester concrètement l'appui de la municipalité au milieu scolaire, par exemple en participant à des projets tels « *École en santé* », « *Écoles éloignées en réseau* », « *Stratégie d'intervention Agir autrement en milieu défavorisé* » et autres.
- Organiser une journée annuelle estrienne pour partager et communiquer les initiatives des municipalités et les expériences mises de l'avant.
- Faire connaître votre ou vos activité(s) via la *Fiche de recension d'activités* disponible dans la brochure « *Promouvoir la persévérance et la réussite scolaires au sein d'une municipalité : argumentaire et guide pratique* » et aux adresses suivantes :
 - creestrie.qc.ca
 - reussiteeducativeestrie.ca.

Les municipalités de l'Estrie peuvent contribuer à faire la différence, chez vous, quelle-s action-s allez-vous initier?

Ce document a été réalisé pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie par l'équipe du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE).

Rédaction et conception :

Roxanne Boutin
Camille Gendron
Bibiane Roy

Avec la collaboration de :

Membres du comité de travail des élus de la CRÉ de l'Estrie

Correction et révision linguistique :

Murielle Quirion

Le présent document ainsi que le document « Promouvoir la persévérance et la réussite scolaires au sein d'une communauté : argumentaire et guide pratique » sont disponibles aux adresses suivantes :

- creestrie.qc.ca
- reussiteeducativeestrie.ca

ISBN 978-2-921809-42-9 (imprimé)
ISBN 978-2-921809-43-6 (PDF)

Dépôt légal – 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.